

UN LIBRARY

NOV 19 1979



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE

GENERALE

UN/DA COLLECTION



Distr.
LIMITEE

A/C.1/34/L.26
15 novembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
PREMIERE COMMISSION
Point 42 de l'ordre du jour

EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS ADOPTÉES
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A SA DIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE

Argentine, Chypre, Egypte, Ethiopie, Inde, Indonésie, Iran,
Nigéria, Sri Lanka et Yougoslavie : projet de résolution

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 33/71 B qui demandait, entre autres, que le recours aux armes nucléaires soit interdit, en attendant le désarmement nucléaire,

Tenant compte des propositions présentées par des Etats au sujet du non-recours aux armes nucléaires, de la renonciation à la guerre nucléaire et d'autres questions connexes (A/34/456 et Add.1),

1. Décide de transmettre au Comité du désarmement les vues des Etats au sujet du non-recours aux armes nucléaires, de la renonciation à la guerre nucléaire et d'autres questions connexes;

2. Prie le Comité du désarmement de prendre ces vues en considération lors de l'examen des autres questions connexes qui figurent à son ordre du jour, et de faire rapport sur ce sujet à l'Assemblée générale lors de sa trente-cinquième session.
